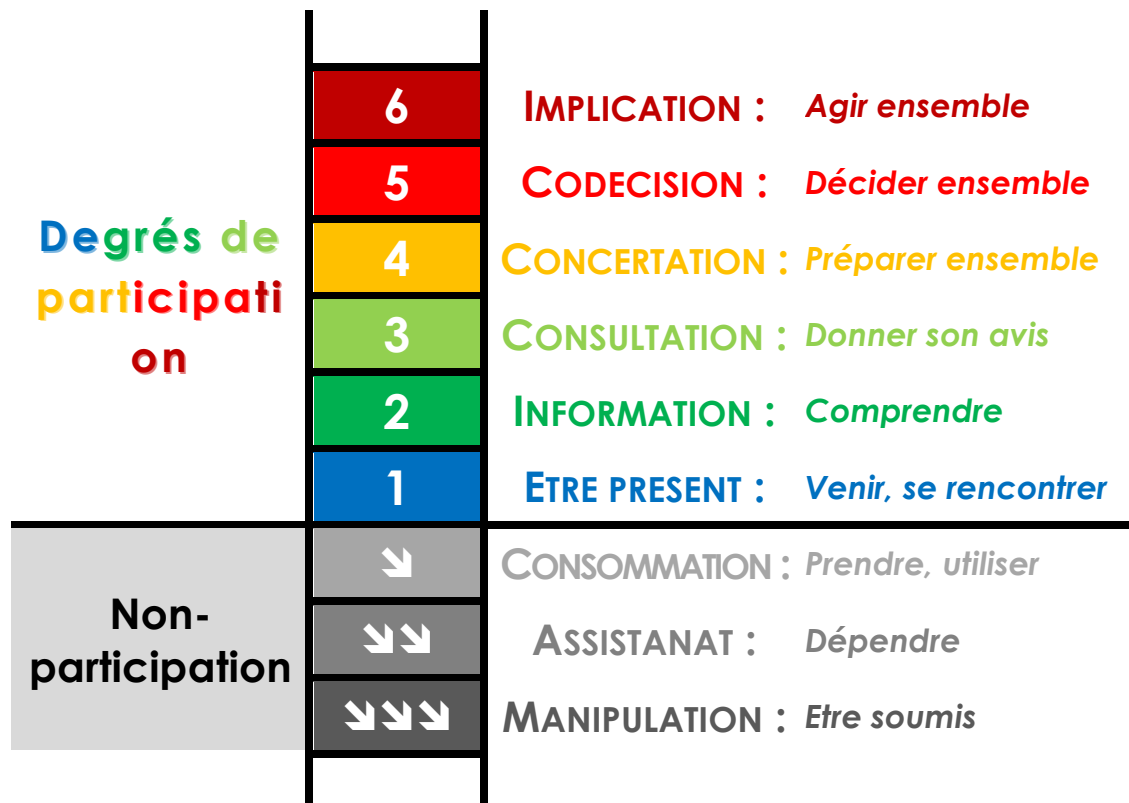


LES FONDAMENTAUX DU CENTRE SOCIAL

❖ PARTICIPATION DES HABITANTS :

Quels en sont les différents niveaux ?

- Présentation de l'échelle de Roher HART :



Les trois premiers degrés n'entraînent pas de déplacement du pouvoir de décision. Celui-ci reste entre les mains des élus, ce qui correspond à l'organisation légitime de la démocratie représentative. La participation demeure ainsi dans de l'ordre du civique et non dans le domaine de la gestion.

Les degrés 4,5,6 posent en outre des problèmes de fond en terme de responsabilité, de légitimité et d'arbitrage pour le citoyen amené à co-décider et co-gérer, car il heurte les principes fondamentaux de la démocratie représentative.

En conclusion, « ...la participation n'est pas participation au pouvoir mais à la construction, à l'instruction puis à la mise en oeuvre ; il peut y avoir en amont participation à l'instruction mais pas à la décision. C'est la mobilisation de l'intelligence citoyenne »

Références :

G. GONTCHAROFF, Forum « Démocratie ou démagogie participative ? »

R. HART ; L'échelle de participation

M. VIEWORKA, « Critique sur la participation ».